



Arnaque au rsa et à la caf

Par **martin**, le **31/07/2011** à **09:13**

Bonjour,

Je vous écris car ma femme , à fait soit disant une tentative de suicide , je n'étais pas là quand cela c'est produit soit disant quelle c'était préparée à avaler des cachets , elle était dans son lit bouteille d'eau près à faire le pas , mais comme par hasard une de ses amis est arrivé à temps pour la sauver ? de là elle appelé notre médecin que l'on avait vue le lundi de la même semaine et qui lui avait dis je vous donne du SEROPLEX pour vous détendre de la elle en a pris un demi et le matin avant que je parte travailler , je lui posé la question sa va t'il mieux et elle ma répondu oui, je ne me suis pas inquiété . Et dans journée sa copine l'avait envoyé au urgence de l'hopital qu'il l'on transféré en centre spychiatrique . De la elle à fait son cinéma devant les personnes qu'il l'on reçu et du coup elle est resté 3 mois , mais elle en avait parlé à ses enfants , car ayant fait un dépôt de bilan de son salon de coiffure par l'intermédiaire d'une de ses copine elle lui à dit si tu fait cela tu toucheras le RSA et en plus elle a déclaré son fils avec elle pour toucher un peu plus , mon fils vie avec moi et elle me donne rien , parce qu'elle fait une procédure de divorce et l'assistante sociale lui a trouvé un appartement et moi elle me laisse avec toutes les dettes et pour elle tout va bien ,et pour une personne qui a fait une soit disant TS on l'a vue en boite de nuit , de la elle c'est entouré de personnes mal saint qui on du lui expliquer les démarches à suivre , je suis d'accord elle prends toute une panoplie de médicament pour je pense le cinéma . En plus elle à dit que ses enfants étaient contre elle . Est ce normale de faire du cinéma à ce niveau là.

Par **mimi493**, le **31/07/2011** à **16:25**

[citation]Est ce normale de faire du cinéma à ce niveau là. [/citation] ce n'est pas du ressort du droit.